New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Christine Pinet	2018125	Le 28 février 2025
Nom de l'établissement		**Numéro de téléphone**
Garderie chez Christine		(506) 726-0315
Adresse		
295 chemin Lebouthillier Saint-Simon NB E8P 1Z5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis	**Titre du poste**	
Sylvie Richardson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le ratio est respecté durant la visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue.
Pendant ma surveillance, j'ai vérifié les heures de formation continue afin de tenir un suivi régulier.
Affichés dans un endroit bien en vue sont les documents suivants
- Le permis et le rapport d'inspection
- La routine quotidienne
- Le menu hebdomadaire
- Les procédures d'évacuation
- Le nom de l'administrateur/exploitant
- Le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur
- Les allergies constituant un danger de mort

Un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible.
Révision et discussion sur la planification et documentation d'activité, les portfolios sont utilisés pour documenter les récents intérêts et activités des enfants.
- Points importants de discussion avec l'administratrice :

• Rappel de sécurité : Discussion avec l'administratrice pour faire un retour sur les mémos concernant le rappel de sécurité.

• Réglementation pour les enfants : Selon la règlementation les enfants qui ne dorment pas devraient avoir le privilège de se lever après 30 minutes de relaxation.
Pendant ma visite les enfants terminent la causerie, par la suite jeu libre. L'exploitante aide les enfants à faire des tours avec les blocs, elle prend l'occasion de parler des couleurs, formes. Termine avec la collation avant de partir jouer à l'extérieur.

original signé par
Sylvie Richardson
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 28 février 2025
Date

original signé par
Christine Pinet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 février 2025

Date